

# CANTON DE VAUD VEVEY DEMANDE LA SUSPENSION DE LIONEL GIRARDIN

La Municipalité a pris sa décision en raison de l'enquête du Contrôle cantonal des finances (CCF).

Vevey. Image: Keystone

28.05.2018

16

La Municipalité de Vevey (VD) a décidé de demander au Conseil d'Etat vaudois la suspension préventive de Lionel Girardin pour une durée de six mois. Cette mesure fait suite à la plainte déposée par le gouvernement à l'encontre du municipal socialiste, indique l'Exécutif de la Ville.

Cette décision a été prise lundi à la majorité lors d'une séance de la Municipalité. Elle fait suite aux investigations du Contrôle cantonal des finances (CCF) concernant les activités de M. Girardin dans sa fonction de président de la Fondation Apollo et à la décision vendredi du Conseil d'Etat de déposer une plainte pénale à son encontre conformément aux recommandations du CCF.

La Municipalité de Vevey attend désormais les conclusions du Ministère public sur cette affaire. En vertu de la présomption d'innocence, la Municipalité ne communiquera plus à ce sujet jusqu'à la clôture de la procédure judiciaire.

Quant à Lionel Girardin, «il ne démissionnera pas. C'est prématuré», a déclaré son avocat Ludovic Tirelli au 19:30 de la RTS. Il clamera son innocence dans le cadre de l'enquête, a-t-il ajouté.

## Fonctions dans la Fondation Apollo

Dans le cadre de ses fonctions à la tête de la Fondation Apollo active dans le logement social, Lionel Girardin est soupçonné d'avoir confié des mandats rémunérés à des proches et d'exercer au sein de la structure un travail rémunéré via sa propre société. Ce qui est en principe interdit pour les fondations d'utilité publique exonérées d'impôts.

Dans son communiqué, la Municipalité de Vevey indique souhaiter que tout soit mis en œuvre pour permettre à la Fondation Apollo de continuer ses activités dans les meilleures conditions, afin que les personnes bénéficiaires des prestations de cette fondation ne soient pas impactées par cette situation. (ats/hxp)

Créé: 28.05.2018, 20h14

## VOTRE AVIS

Avez-vous apprécié cet article?

Oui